HAUTS-DE-FRANCE PASS RÉNOVATION
Des travaux pour économiser

HAUTS-DE-FRANCE PASS COPROPRIÉTÉ
Accompagner pour rénover

Régie régionale du SPEE
55 Rue de Sully
80000 AMIENS

Arrivée du courrier
Commune de Busigny
22 OCT. 2026

Monsieur Christophe LEBRUN
MAIRIE DE BUSIGNY
39 Rue Pasteur
Hôtel de Ville

59137 BUSIGNY

Amiens, le 07/10/2026,

Objet : Hauts-de-France Pass Rénovation – Un dispositif régional 100 % public au service de la rénovation énergétique

Madame, Monsieur,

Face aux enjeux de la transition énergétique et à la nécessité d'améliorer durablement le confort des logements tout en maîtrisant les consommations d'énergie, la Région Hauts-de-France propose un dispositif d'accompagnement complet et personnalisé : **Hauts-de-France Pass Rénovation**.

Ce dispositif régional accompagne les **propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs**, le **petit tertiaire** (avec logement) mais également les **communes**, dans leurs projets de rénovation énergétique.

Un accompagnement technique avant, pendant et après les travaux

Grâce à Hauts-de-France Pass Rénovation, les propriétaires bénéficient d'un accompagnement tout au long de leur démarche :

- la réalisation d'un **audit énergétique approfondi** du logement ;
- la définition d'un **programme de travaux adapté et performant** ;
- un accompagnement dans la **recherche et la coordination des entreprises** ;
- le **suivi du chantier jusqu'à sa réception (et jusqu'à 3 ans après)**.

Une véritable solution « clé en main » pour permettre aux propriétaires d'engager leurs travaux avec davantage de sérénité et de sécurité, sans conditions de ressources, quel que soit leur âge et le type d'habitation.

Des solutions de financement adaptées à chaque situation

Parce que le financement constitue un frein à la réalisation des travaux, Hauts-de-France Pass Rénovation propose également un accompagnement financier totalement personnalisé. Cet accompagnement comprend notamment :

- le **préfinancement du montant total des travaux et des aides mobilisables** ;
- l'**éco-prêt à taux zéro**, pouvant aller jusqu'à 50 000 euros sur 20 ans maximum ;
- le **prêt de tiers-financement**, avec un remboursement pouvant s'étendre jusqu'à 25 ans.

Les modalités de financement sont étudiées au regard de chaque projet et de la situation des propriétaires et **le remboursement intervient à l'issue du chantier.**

Un accompagnement également destiné aux communes

Nous souhaitons également attirer votre attention sur le fait que **Hauts-de-France Pass Rénovation peut accompagner les communes dans leurs projets de rénovation énergétique de logements communaux**.

Nous nous tenons donc à votre disposition pour étudier vos besoins et vous présenter les solutions d'accompagnement pouvant être proposées à votre commune.

Ensemble, faisons connaître ce dispositif aux habitants

Dans le cadre de notre mission de service public, nous vous informons que nos Chargé(e)s de projet mèneront prochainement une campagne d'information auprès des administrés de la Région afin de leur présenter le dispositif. Si vous souhaitez être associés à cette campagne, n'hésitez pas à nous tenir informés au plus vite. Nous pourrons échanger sur une communication commune.

Aussi, en tant qu'élus de proximité, vous êtes des relais essentiels auprès de vos administrés. Nous vous invitons donc à **faire connaître Hauts-de-France Pass Rénovation auprès des habitants de votre territoire**. Nous vous joignons à cet effet, quelques flyers à destination des particuliers.

Nous serions naturellement ravis de vous accompagner dans cette démarche de communication en mettant à votre disposition des informations, des supports et des éléments de présentation du dispositif. Nos équipes peuvent également échanger avec vous afin d'envisager les actions les plus adaptées pour informer vos administrés.

Nous sommes convaincus qu'en mobilisant ensemble les acteurs locaux, nous pourrons permettre à un plus grand nombre de propriétaires et de collectivités de concrétiser leurs projets de rénovation énergétique.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et pour vous accompagner dans la diffusion de cette information auprès de vos administrés, ainsi que dans vos propres projets de rénovation énergétique.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric MOTTE
Président de la Régie régionale du SPEE

Contact : communication@hautsdefrance-spee.fr

Formulaire d'accompagnement pour des projets de rénovation de vos logements communaux : https://www.pass-renovation.hautsdefrance.fr/etude-commune/